

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 8

Votants : 10

L'an deux mil dix-sept

Le 28 avril à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 18 avril 2017

**PRESENTS : MME PÉNIGAUD**

MM. BARRAL – BOISSIER DESCOMBES – BOIVENT –

DESCLIDES – FAURE – SAVIN – SUTRE

**EXCUSES : MMES GAILHOUSTET – MOUNIER**

MM ESTIENNE

**ABSENTS : MME BOULAI – M BOIREAU****POUVOIRS :**

MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M SAVIN

MME MOUNIER a donné pouvoir à MME SAVIN

M ESTIENNE a donné pouvoir à M BARRAL

M BOIVENT a été nommé secrétaire

**2017-04-01 D :****Objet : Vote des subventions aux associations**

Monsieur le Maire souhaite soumettre au Conseil Municipal les diverses demandes de subvention émanant d'associations, regroupements ou amicales qui ont été reçues en mairie.

Monsieur le Maire invite Monsieur CABROLIÉ, président de l'AIPE à sortir ainsi que Madame SAVIN, présidente du Comité de Jumelage. Monsieur le Maire précise également que le pouvoir de Madame MOUNIER à Madame SAVIN ne pourra être comptabilisé.

Messieurs BOISSIER DESCOMBES et BOIVENT, rapporteurs du groupe de travail, présentent l'analyse effectuée pour l'ensemble des demandes et proposent d'attribuer les subventions ainsi :

• Club des Aînés	300,00 €
• Entente Pongiste Tourriers-Jauldes	350,00 €
• Gym Douce	200,00 €
• Comité de Jumelage	400,00 €
• Jauldes, Animations, Loisirs	800,00 €
• AIPE	1 596,00 €
• Anciens Combattants	300,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité la répartition des subventions telle que présentée ci-dessus et donne mandat à Monsieur le Maire pour signer les documents s'y afférents.

Fait à Jauldes, le 2 mai 2017

Le Maire  
Eric SAVIN